

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 972 595		2 972 595	2 598 799	373 796	14.38
Chiffre d'affaires NET	2 972 595		2 972 595	2 598 799	373 796	14.38
Production stockée			62 941-	28 109-	34 832-	123.92-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 667	2 667	2 000	75.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			12 911	17 583	4 672-	26.57-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 927 231	2 590 940	336 292	12.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 039 059	921 250	117 808	12.79
Impôts, taxes et versements assimilés			20 626	17 993	2 633	14.63
Salaires et traitements			1 087 142	925 193	161 950	17.50
Charges sociales			392 983	336 899	56 084	16.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 906	15 341	7 565	49.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 930	4 112	29 818	725.15
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 674	3 984	311-	7.79-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 600 319	2 224 772	375 548	16.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			326 912	366 168	39 256-	10.72-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			167-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			167-	100.00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	833		2 015	58.64-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	833		2 015	58.64-
2. Résultat financier (V-VI)			1 014	54.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	326 079		364 320	10.50-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 988-		37 628	192.98-
Total des produits (I+III+V+VII)	2 927 231		2 591 107	12.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 566 165		2 264 415	13.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	361 067		326 692	10.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	65 752	60 340	5 412	3 350	2 062	61.55
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	138 770	72 601	66 169	31 731	34 439	108.53
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 568		1 568	1 568	0-	0.01-	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	1 250			
Total II	207 340	132 941	74 399	37 899	36 500	96.31	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens				62 941	62 941-	100.00-
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	104 751		104 751	60 287	44 464	73.75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 129 135	38 042	1 091 093	843 139	247 954	29.41
	Autres créances	189 706		189 706	68 630	121 076	176.42
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000		50 000		
Disponibilités	324 481		324 481	400 871	76 390-	19.06-	
Charges constatées d'avance (3)	111 287		111 287	43 657	67 630	154.91	
Total III	1 909 360	38 042	1 871 318	1 479 525	391 792	26.48	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 116 700	170 983	1 945 717	1 517 424	428 293	28.22	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 250

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	80 000	80 000		
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	499 423	372 731	126 692	33.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	361 067	326 692	34 374	10.52
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	948 490	787 423	161 067	20.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	125 843	175 707	49 864	28.38
	Concours bancaires courants	1 171	754	416	55.20
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 479	4 101	3 377	82.35
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 914	250 071	176 844	70.72
	Dettes fiscales et sociales	312 066	299 368	12 699	4.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	123 754		123 754	
	Total IV	997 227	730 001	267 226	36.61
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 945 717	1 517 424	428 293	28.22
		871 326	605 127		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

L'ATELIER INGENIEURS

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 24, Rue de la Petite Ile, 97400 Saint-Denis
789 269 883 RCS SAINT-DENIS REUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 juin 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 361 067 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	361 067 euros
Le report à nouveau antérieur	499 423 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	860 490 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	200 000 euros
Le solde	660 490 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 660 490 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Présidente

Société LES ATELIERS DE LA PETITE ILE





ATELIER INGENIEURS SAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 80 000 EUROS

**SIEGE SOCIAL : 24, rue de la Petite Ile
97400 SAINT-DENIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ATELIER INGENIEURS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le crédit d'impôt.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les factures à établir et les travaux en cours sont évalués respectivement, selon les modalités décrites dans les paragraphes « Evaluation des créances et des dettes » et « Evaluation des produits et en cours » de l'annexe.

Nous avons examiné sur la base des éléments disponibles à ce jour, les modalités de valorisation des factures à établir et des travaux en cours et avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Clotilde, le 14 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
HDM AUDIT



Pierre-Alain FRECAUT,
Associé.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	65 752	60 340	5 412	3 350	2 062	61.55
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	138 770	72 601	66 169	31 731	34 439	108.53	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 568		1 568	1 568	0-	0.01-	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	1 250			
Total II	207 340	132 941	74 399	37 899	36 500	96.31	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				62 941	62 941-	100.00-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	104 751		104 751	60 287	44 464	73.75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 129 135	38 042	1 091 093	843 139	247 954	29.41
	Autres créances	189 706		189 706	68 630	121 076	176.42
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000		50 000		
Disponibilités	324 481		324 481	400 871	76 390-	19.06-	
Charges constatées d'avance (3)	111 287		111 287	43 657	67 630	154.91	
Total III	1 909 360	38 042	1 871 318	1 479 525	391 792	26.48	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 116 700	170 983	1 945 717	1 517 424	428 293	28.22	

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 250

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	80 000	80 000		
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	499 423	372 731	126 692	33.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	361 067	326 692	34 374	10.52
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	948 490	787 423	161 067	20.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	127 014	176 462	49 447-	28.02-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 479	4 101	3 377	82.35
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 914	250 071	176 844	70.72	
Dettes fiscales et sociales	312 066	299 368	12 699	4.24	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	123 754		123 754	
	Total IV	997 227	730 001	267 226	36.61
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 945 717	1 517 424	428 293	28.22

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

921 518 605 127

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 972 595		2 972 595	2 598 799	373 796	14.38
Chiffre d'affaires NET	2 972 595		2 972 595	2 598 799	373 796	14.38
Production stockée			62 941-	28 109-	34 832-	123.92-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 667	2 667	2 000	75.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			12 911	17 583	4 672-	26.57-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 927 231	2 590 940	336 292	12.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 039 059	921 250	117 808	12.79
Impôts, taxes et versements assimilés			20 626	17 993	2 633	14.63
Salaires et traitements			1 087 142	925 193	161 950	17.50
Charges sociales			392 983	336 899	56 084	16.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 906	15 341	7 565	49.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 930	4 112	29 818	725.15
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 674	3 984	311-	7.79-
Total des Charges d'exploitation (II)			2 600 319	2 224 772	375 548	16.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			326 912	366 168	39 256-	10.72-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			167		167-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			167		167-	100.00-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	833		2 015		1 182-	58.64-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	833		2 015		1 182-	58.64-
2. Résultat financier (V-VI)	833-		1 848-		1 014	54.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	326 079		364 320		38 242-	10.50-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	34 988-		37 628		72 616-	192.98-
Total des produits (I+III+V+VII)	2 927 231		2 591 107		336 125	12.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 566 165		2 264 415		301 750	13.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	361 067		326 692		34 374	10.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

*COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a bénéficié sur cet exercice du crédit d'impôt recherche pour un montant de 113 326 euros ainsi qu'un crédit d'impôt mécénat pour 624 euros ayant permis de couvrir l'impôt sur les sociétés qui ressort à 78 962 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La méthode de calcul des frais liés aux frais de fonctionnement, à la refacturation des prestations des architectes associés ainsi qu'à la refacturation de la location des bureaux a été modifiée.

Pour le calcul des frais de fonctionnement, les frais de personnels ont été répartis selon le temps passé et les frais généraux selon la moyenne entre le temps passé et le pourcentage de chiffre d'affaires.

Pour les prestations des architectes associés, une première répartition au temps passé est faite entre les prestations techniques des sociétés concernées, les prestations de gestion et gestion financière, puis une répartition indirecte est faite pour les prestations de gestion au titre des frais généraux.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour la refacturation des locaux, la clé de répartition est celle de la surface utilisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 232		5 520
Installations générales agencements aménagements divers			7 601
Matériel de transport	38 765		12 972
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	46 118		33 313
TOTAL	84 883		53 887
Autres participations	1 568		
Prêts, autres immobilisations financières	1 250		
TOTAL	2 818		
TOTAL GENERAL	147 934		59 407

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			65 752	65 752
Installations générales agencements aménagements divers			7 601	7 601
Matériel de transport			51 738	51 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			79 431	79 431
TOTAL			138 770	138 770
Autres participations			1 568	1 568
Prêts, autres immobilisations financières			1 250	1 250
TOTAL			2 818	2 818
TOTAL GENERAL			207 340	207 340

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	56 882	3 458		60 340
Installations générales agencements aménagements divers		108		108
Matériel de transport	29 294	5 841		35 135
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 859	13 499		37 358
TOTAL	53 153	19 448		72 601
TOTAL GENERAL	110 035	22 906		132 941

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 458				
Instal.générales agenc.aménag.divers	108				
Matériel de transport	5 841				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 499				
TOTAL	19 448				
TOTAL GENERAL	22 906				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 112	33 930			38 042
TOTAL	4 112	33 930			38 042
TOTAL GENERAL	4 112	33 930			38 042
Dont dotations et reprises d'exploitation		33 930			

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 250	1 250	
Clients douteux ou litigieux	72 321	72 321	
Autres créances clients	1 056 814	1 056 814	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 219	3 219	
Impôts sur les bénéfices	123 345	123 345	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 578	14 578	
Débiteurs divers	48 564	48 564	
Charges constatées d'avance	111 287	111 287	
TOTAL	1 431 378	1 431 378	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 171	1 171		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	125 843	50 134	75 709	
Fournisseurs et comptes rattachés	426 914	426 914		
Personnel et comptes rattachés	77 496	77 496		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 803	95 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	105 760	105 760		
Autres impôts taxes et assimilés	6 044	6 044		
Groupe et associés	26 963	26 963		
Produits constatés d'avance	123 754	123 754		
TOTAL	989 748	914 039	75 709	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	100.0000	800			800

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	1 à 3 ans
Installation générale	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La valorisation des travaux en cours est faite selon une approche spécifique pour chaque marché public ou contrat qui détaille et valorise les différentes phases de la mission. Le montant retenu correspond au pourcentage d'avancement des prestations de chaque phase.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Facture à établir: la valorisation des travaux en cours est faite selon une approche spécifique pour chaque marché public ou contrat qui détaille et valorise les différentes phases de la mission. Le montant retenu correspond à l'achèvement des prestations de chaque phase.

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	438 828
Autres créances	3 219
Total	442 047

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 786
Dettes fiscales et sociales	110 230
Total	345 015

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	111 287
Total	111 287
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	123 754
Total	123 754

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 790 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 790 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
De 20 à 24 ans	45 à 41 ans	189 797
25 à 29 ans	40 à 36 ans	245 449
30 à 34 ans	35 à 31 ans	234 834
35 à 39 ans	30 à 26 ans	645 645
40 à 44 ans	25 à 21 ans	144 473
50 à 54 ans	15 à 11 ans	55 106
60 ans ou plus	moins de 5 ans	33 628
Engagement total		1 548 932

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Hypothèses de calculs retenues

- turn over faible
- la catégorie socioprofessionnelle
- l'âge de départ en retraite à 65 ans
- l'ancienneté au moment du départ à la retraite
- le salaire brut annuel
- la convention collective dont relève l'activité de la société
- les hypothèses de progression de salaire
- le taux de rotation prévisionnel des salariés
- taux d'actualisation: 3.45% (Taux obligations AAA)
- départ à l'initiative de l'employeur
- méthode de calcul retenue: ANC 2021 (méthode préconisée)

Indemnités de fin de carrière à verser : 1 548 930 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 411 940 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 177 055 euros

Dette actuarielle : 42 913 euros